

Session n° 2 : Stratégies de développement des stations thermales

session proposée par la FTCF, le CNETh et l'ANMCT

Table-ronde animée par Cédric BAECHER (Partner chez NOMADEIS)/WAVESTONE),

Franck GRIVEL, *Directeur de l'OT Grand Tourmalet*

Cédric Baecher :

Je me tourne vers Franck Grivel, Directeur de l'office de tourisme du Tourmalet Pic du Midi. Comme tous les autres contributeurs, merci pour ton investissement dans l'observatoire et dans l'étude sur les typologies. Ton office de tourisme s'intéresse pas mal à cette logique de développement des stations thermales de montagne avec Bagnères-de-Bigorre. Moi ça m'intéresse d'avoir ton retour d'expérience sur aussi l'étude qui a été faite avec l'ANEM sur les typologies, une étude qui met quand même beaucoup en avant la filière du bien-être. Qu'est-ce que cela représente pour toi finalement cette offre au sens large ? Et comment tu projettes le développement de ton territoire selon ces différents axes qu'on est en train d'explorer ensemble ?

Franck Grivel :

Oui, déjà saluer la qualité du travail qui a été réalisé au niveau de l'observatoire et peut être faire un focus aussi sur la typologie pour les stations de montagne.

Aujourd'hui, il y a des plans de relance qui sont menés au niveau national et par les collectivités. Les décideurs ou les techniciens ont besoin de matière pour pouvoir avancer et voir un petit peu plus clair. Et c'est vrai que pour la zone de montagne, l'étude met en avant à la fois les spécificités des stations thermales mais aussi la fragilité de certains modèles.

On l'a vu tout à l'heure par rapport à l'aspect environnemental, mais aussi par rapport à la maturité de certains marchés pour les stations, notamment de sports d'hiver. Les domaines skiables sont sur des marchés matures et aujourd'hui, il est plus qu'urgent de non pas condamner le ski, le ski on en fera toujours et encore longtemps et ce n'est pas le problème, mais il faut préparer ces transitions. Et c'est vrai qu'aujourd'hui l'observatoire nous a permis d'y voir un petit peu plus clair pour pouvoir répondre à ces plans de relance, que ce soit le contrat, le plan avenir montagne, que ce soit le plan de destination thermale ou encore on verra aussi par rapport au bien-être.

Le bien être pour nous, c'est une approche globale et c'est un levier de développement pour les territoires qui est indéniable et notamment les destinations thermales. Pourquoi ? Parce que le socle est déjà existant via l'activité thermale, via l'activité quelquefois touristique. Les infrastructures

sont là. Donc c'est un moyen pour les collectivités d'avoir une croissance importante, j'aurais tendance à dire à moindre coût, parce que les bases sont présentes sur les différents territoires.

Cédric Baecher :

Dans les projets, puisque c'est quand même un enjeu important pour l'avenir, est ce que toi, en tant qu'acteur sur ton territoire, tu dirais que si demain tu devais présenter les deux ou trois projets structurants que tu souhaiterais proposer à des bailleurs, à des dispositifs nationaux, as-tu l'intuition de dire que le projet serait clairement formulé et formulable, identifié et que vous seriez prêt à avancer ? Ou est-ce qu'au contraire tu penses qu'il y aurait besoin d'une phase de concertation encore un peu plus forte pour aligner des perceptions, des attentes, des moyens ? Ça m'intéresse de connaître ton sentiment sur ce degré de maturité. Finalement, comment décrirais-tu le degré de préparation ?

Franck Grivel :

Alors je reviens rapidement sur la typologie parce que ce que je vais dire ne correspond pas forcément à tous les modèles. Nous, on a une maturité au niveau du déploiement du bien-être au niveau de la destination, parce que les fondamentaux sont là mais aussi le positionnement différenciant à travers tout ce qui correspond aux attentes nouvelles des clientèles, mais aussi les attentes des nouvelles clientèles. Je fais la différence parce qu'aujourd'hui on sait que les nouvelles clientèles et les clientèles de demain sont en recherche de reconnexion ou de déconnexion. On l'a vu à travers le témoignage qui a été apporté sur le rajeunissement ou aussi de l'accès au bien-être. Aujourd'hui, c'est vraiment une composante qui est intégrée totalement par les jeunes générations. Donc nos enjeux ne sont plus de capitaliser sur l'offre existante, c'est à dire nos savoir-faire. Alors certes, il y a le savoir-faire des établissements thermaux, il y a le savoir-faire touristique et il y a aussi tout un panel d'offres qui s'inscrivent vraiment dans ce que recherchent les visiteurs en quête de bien-être. L'enjeu est donc plus dans la qualification et la structuration de cette offre pour pouvoir justement permettre une mise en marché. J'évoque ici le dispositif que mène Atout-France dans ce sens.

Cédric Baecher :

Merci beaucoup. Jean-Yves Gouttebel, j'ai envie de me retourner vers vous à la lumière de tout ce qu'on est en train d'entendre. L'enjeu majeur, c'est l'articulation entre le local et le national, c'est l'articulation entre finalement les projets qui peuvent émerger sur les territoires et puis les dispositifs, les cadres d'appui. Donc c'est au final, un enjeu de gouvernance et un enjeu de bonne articulation, de bonne courroie de transmission. Et pour éviter le syndrome de l'effet de la poule

qui est quand même ce qu'on a inventé de mieux pour faire du surplace, à savoir des dispositifs nationaux qui disent attendre des projets et puis finalement des porteurs de projets locaux qui regrettent de pas avoir un accès suffisamment facilité à des dispositifs.

J'ai trois questions : est ce qu'il faut attendre que les projets remontent d'eux-mêmes ? Est ce qu'il faut ouvrir peut-être des tiroirs, des chantiers stratégiques dans la continuité de votre rapport et des travaux qui ont déjà été menés, mais pour identifier clairement des cases, pour le dire de façon triviale, pour aider les acteurs locaux, les stimuler à mieux, pour mieux cadrer finalement les projets ? Et puis troisième question, est ce qu'il ne faut pas lancer finalement un concours national avec un dispositif ad hoc pour contribuer à créer toutes ces courroies de transmission, cette mise en visibilité et surtout s'assurer qu'il y a un calendrier défini. On est tous un peu pareils. On fait des dossiers parfois trois jours avant la date limite, mais on est contents de les faire. Et s'il n'y a pas de date limite, on ne fait pas le dossier.

Jean-Yves Gouttebel :

Je crois qu'il faut surtout des choses simples qui soient lisibles par tout le monde. Moi, je crois que les projets partent d'initiatives locales. L'Etat est là pour inciter, encourager ces projets, les accompagner en termes financiers, en termes d'ingénierie. Mais moi, je fais confiance au local. Peut-être est-ce par déformation d'ancien élu de 40 ans de mandat, mais je crois que c'est là que cela se passe mais il faut que les interlocuteurs locaux que sont le Préfet et le sous-Préfet soient armés. Je le disais d'ailleurs au président de la République, la ramification la plus intéressante de l'Etat sur les territoires, ce sont les sous-Préfets qui devraient faire du développement local plutôt que du contrôle de légalité. Ils ont un rôle de facilitateur. Il faut donc redonner aux préfets de département un rôle parce qu'aujourd'hui ils sont un peu la boîte aux lettres du préfet de région. Donc tout cela doit se faire dans la proximité, dans un Etat à la fois décentralisé et déconcentré. Il faut surtout que les choses soient simples et lisibles. Et lorsqu'on veut promouvoir un projet qui est amené par une collectivité locale, il ne faut pas commencer à mettre des barrières qu'on doit faire sauter en permanence. Je crois que l'Etat doit être un Etat facilitateur.

Cédric Baecher :

Merci à tous les panélistes et merci pour votre attention.